

2008-03-09

8.5 Avis de fin de mandat à la Société de gestion du Parc du Massif du Sud:

CONSIDÉRANT QUE depuis près d'un an, les MRC de Bellechasse et des Etchemins ont entrepris des démarches afin de modifier la structure de gestion du Parc régional du Massif du Sud, incluant un changement de mandataire pour la poursuite de la gestion des opérations dudit parc;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée à cette fin par le comité de liaison mandaté par les 2 MRC pour procéder à l'étude de cette réorganisation;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RONALD GOSSELIN
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC des Etchemins avise officiellement la Société de gestion du Parc du Massif du Sud qu'elle met fin au mandat de gestion confié conjointement par les MRC de Bellechasse et des Etchemins, ce mandat devenant, par cet avis, échu le 30 avril 2008;

ET QU'ainsi, la Société de gestion du Parc du Massif du Sud ne sera plus habilitée à poser des gestes pour et au nom de la MRC des Etchemins à compter du 1^{er} mai 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.